



## Fissures sur mon habitation dues à ds mouvements du sol

Par **etispan\_old**, le **22/11/2007** à **15:18**

Bonjour

Des fissures, pas encore trop graves mais inquiétantes, se développent sur ma maison ( construite dans les années 80 sur un terrain en pente). Elles semblent être dûes à des mouvements du sol sans doute mal remblayé.

Je pense nécessaire de faire intervenir une entreprise spécialisée pour "bloquer " ces éventuels mouvements, ce qui sera sans doute très coûteux. Mon assurance habitation ( une mutuelle) me fait savoir que ce type de problème ne rentre pas dans la liste dégâts garantis. Une assurance habitation doit-elle couvrir ce genre de problème, que puis-je faire ?

Merci

Par **jeetendra**, le **23/11/2007** à **07:17**

bonjours une assurance habitation ne couvre pas votre sinistre, l'assurance dommage ouvrage n'est valable une fois conclue que pour 10 ans, cordialement